

des magistrats et des jurés et du grand Crucifix attaché à la muraille, il s'écrie : " *Ce qui m'a conduit ici c'est une mauvaise première Communion !* "

Dans la partie de la salle où les spectateurs se pressent, un cri a répondu à celui de l'accusé : " Le coupable, c'est moi, son père, qui l'ai mal élevé et qui en ai fait un impie ! "

Les jurés se sont retirés pour délibérer. Ils reviennent avec un verdict de culpabilité mitigé par des circonstances atténuantes. Le cri de son père a sauvé Julien de l'échafaud ; il est condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Dans le bourg, c'est, après l'horreur du crime récent, une fête bien douce : L'abbé Louis célèbre sa première messe. Mais il se dérobe bientôt à ses parents et à ses amis pour aller consoler le malheureux Julien.

Le jeune prêtre a pénétré dans la prison. Les deux camarades de première Communion sont en présence... Le cœur de Julien se brise ; il avoue son péché caché et ses sacrilèges qui l'ont conduit enfin à l'assassinat.

L'abbé Louis pleure avec Julien et l'absout. Le condamné sent la paix entrer dans son âme. Embarqué pour Nouméa, il accepte comme une juste expiation les châtimens du temps afin que ceux de l'éternité lui soient épargnés.

